



MAIRIE
DE
BRISCOUS
64 240

**Arrêté interdisant le stationnement au droit du chantier et
réglementant la circulation sur une portion de la VC n°22 dite
Chemin Haramburua
N° A90-2024**

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2131-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2, L 2214-3.
Vu le Code de la Route,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière ainsi que les textes qui l'ont modifié ou complété,
Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions.
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1- huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 06 novembre 1992

Considérant qu'il convient d'interdire le stationnement au droit du chantier et régler la circulation sur une portion de la VC n°22 dite chemin Haramburua, **du jeudi 18 juillet 2024 jusqu'au mercredi 31 juillet 2024**, pour des travaux d'extension du réseau électrique permettant l'alimentation électrique du château d'eau.

ARRETE

ARTICLE 1 : Les travaux d'extension du réseau électrique sont prévus sur la VC n°22 dite chemin Haramburua du jeudi 18 juillet 2024 jusqu'au mercredi 31 juillet 2024 inclus.

Par conséquent, le stationnement au droit du chantier et la circulation sera réglementée.

ARTICLE 2 : L'entreprise SDEL RESEAUX AQUITAINE, représentée par M. Gilles CARRERE 15 route de Pitoys ZA du Maignon 64600 ANGLET, effectuant les travaux sera chargée de la signalisation, et mettra en place les panneaux appropriés et sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de signalisation.

ARTICLE 3 : Affichage et Mairie et ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Hasparren,
- La société SDEL RESEAUX AQUITAINE d'Anglet
- le responsable des services techniques

BRISCOUS le 16 juillet 2024

Le Maire,
Pascal JOCOU



Téléphone : 05.59.31.70.90 Télécopie : 05.59.31.77.07

Courriel : mairie@briscous.fr

Site : <http://www.brisco.us.fr> ou <http://www.beskoitze.fr>